

INVESTITURE DE LIGUE MOTOCYCLISTE RÉGIONALE
POSTES VACANTS À POURVOIR
MANDATURE 2020-2024

INVESTITURE DE LIGUE

Les candidats présentés par les Ligues Régionales doivent joindre à leur candidature la présente attestation certifiant qu'ils ont reçu l'investiture de la Ligue, ce au plus tard le **4 février 2021**. À défaut, il ne pourra pas en être fait mention.

Je, soussigné en qualité de Président, atteste que
Mr / Mme a reçu l'investiture
de la Ligue Motocycliste Régionale de pour candidater à :

Commission des Courses sur Sable en qualité de membre (1 poste à pourvoir).

Collège Quad en qualité de membre ayant des compétences dans le domaine du Quad (1 poste à pourvoir).

Comité de Mobilité et de Sécurité Routière en qualité de membre (1 poste à pourvoir).

Comité de l'Educatif et de la Découverte Sportive en qualité de membre titulaire d'un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification conforme à l'article L. 212-1 du Code du Sport (2 postes à pourvoir).

Comité Motos Classiques et Historiques en qualité de représentant de la discipline Courses sur Pistes (1 poste à pourvoir).

Comité Médical en qualité de membre médecin diplômé ou membre issu des professions paramédicales (1 poste à pourvoir).

Comité des Professionnels de la Moto en qualité de :

Représentants de sociétés commerciales organisant des compétitions (2 postes à pourvoir).

Représentants de sociétés commerciales organisant des loisirs motocyclistes (2 postes à pourvoir).

Dirigeant de sociétés commerciales en lien avec le motocyclisme (1 poste à pourvoir).

DATE

SIGNATURE

CACHET DE LA LIGUE